

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er septembre 2020

---

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL - (N° 3184)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL1

présenté par  
Mme Anthoine

-----

### ARTICLE 4

À la première phrase de l'alinéa 2, supprimer la troisième occurrence du mot :

« à ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.